

Itinéraires pour les transports exceptionnels

23/08/2024

N40 : LAMOULINE - RECOGNE : travaux : route fermée à partir du 2 septembre 2024 !

Des travaux de réhabilitation de la N40 sont prévus entre le 2 septembre 2024 et juillet 2025 de la BK 42.6 à la BK 46.2

Différentes phases de chantier sont prévues, mais dans tous les cas, le passage sera INTERDIT aux transports exceptionnels dans les deux sens.

La déviation en place (via l'autoroute et la N89) n'est prévue que pour les transports exceptionnels disposant d'une autorisation catégorie 2 réseau autoroutes et réseau 90 T.

Les autres transports exceptionnels (catégorie 3 et 4) devront introduire une demande avec un itinéraire de déviation reconnu au préalable et qui pourrait être soumise à l'approbation du gestionnaire de l'infrastructure.

Veillez adapter vos plannings en fonction de ces travaux.